



Saint-Denis, le 24 Octobre 2016

M. Jean-Marc AMBROSINI
Directeur des Ressources Humaines SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Objet : Démarche Concertation Immédiate

Monsieur le Directeur,

La séance du CCGPF sur la situation économique de l'entreprise du 11 Octobre 2016, les dernières déclarations du président de SNCF sur l'emploi cheminot dans le GPF, décliné à travers les dernières annonces de suppressions d'emploi au matériel, les retards d'embauche à l'équipement pourtant sinistré et du sous-effectif chronique dans les autres filières de l'entreprise, ajouté à la politique industrielle menée par le directoire de l'entreprise visant à recourir massivement aux filiales en lieu et place de l'entreprise publique (*notamment ces dernières semaines via transkéo ou la création de la filiale « drone »*), la question de la casse des métiers sont aujourd'hui des éléments de mécontentement fort des cheminots.

Coté répression syndicale, le constat est sans appel, il est accru envers les militants syndicaux de la fédération SUD-Rail, aujourd'hui, malgré vos engagements formalisés dans le RCC de la DCi du mois d'Aout, force est de constater que ce que vous appelez « *l'uniformité de la sanction* » n'est pas respecté en région.

En conséquence, conformément à l'article 4-2 du RH 0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, la Fédération SUD-Rail vous dépose aujourd'hui une Demande de Concertation Immédiate sur les revendications suivantes :

- La mise en place d'un plan de recrutement exceptionnel pour remettre en place les conditions nécessaires pour rendre le meilleur service public possible dans le respect des conditions de travail des travailleurs du rail.
- La fin de la répression syndicale et l'annulation des sanctions à l'encontre de nos adhérents/militants/élus ou sympathisants.
- Un changement de politique industrielle du directoire qui ne vise aujourd'hui qu'à filialiser l'ensemble des charges de travail et des vecteurs de développement de l'entreprise.
- L'arrêt de la casse unilatérale des métiers de l'entreprise et le détournement systématique du dictionnaire des filières au profit de toujours moins d'emploi et de toujours plus de précarité.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour la fédération SUD-Rail

MEYER Eric